

BULL'INFO

« Plus qu'une revue de presse!... »

de la Coalition solidarité santé

www.cssante.com www.facebook.com/CoalitionSolidariteSante <https://twitter.com/cssante>



Édition du 8 mai 2016

Abonnez-vous : [cliquez ici!](#) (C'est gratuit!)

« La politique n'est rien de plus que la médecine pratiquée en grand. » - Rudolf VIRCHOW

LA DÉMOCRATIE DONT LE MINISTRE BARRETTE NE VEUT PAS

Il y a deux semaines, trois anciens hauts fonctionnaires du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) signaient une lettre adressée à la Vérificatrice générale (VG) lui demandant d'évaluer la réforme du ministre Barrette avant qu'il ne soit trop tard. Leur initiative était soutenue par une vingtaine de personnalités et organismes.

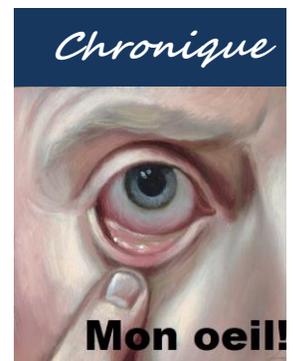
À la demande des trois signataires, la Coalition avait accepté de recueillir les nouveaux appuis que pourrait entraîner la publication de la lettre.

Plus d'une centaine de personnes se sont manifestées : ex-membres de Conseil d'administration, de l'ancien Conseil de la santé et du bien-être, cadres et ex-cadres du réseau (DG d'établissements, d'Agence régionale), chefs de différents services et programmes (direction de l'évaluation du MSSS, personnes âgées, santé publique, santé communautaire), travailleuses/travailleurs actuels et retraités du réseau, médecins, pharmaciens, universitaires (professeurs, chercheurs/chercheuses, stagiaires, étudiant.e.s), représentant.e.s du milieu communautaire, citoyennes/citoyens usagers ou non des services, et de différentes régions (Montréal, Estrie, Laurentides, Québec, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Outaouais, etc.).

Plusieurs d'entre eux, la majorité en fait, ont accompagné leur appui de messages plus que pertinents. Jugez-en par vous-mêmes dans cette courte sélection que je vous partage.

« J'ai été administrateur indépendant de divers établissements de santé durant 14 ans et sur le conseil d'administration de 2 CSSS jusqu'en mars 2014. Mes conversations récentes avec plusieurs employés actuels du réseau soulèvent chez moi les mêmes inquiétudes. »

« Tous ceux à qui nous parlons, encore en poste ou à la retraite comme moi (ex-cadre supérieure du réseau de la SSS), sont très inquiets, voire complètement découragés par les conséquences de cette réforme. Il apparaît donc primordial à ce qu'une instance crédible en analyse les effets, rapidement. »



« En tant qu'ex-employée du MSSS, je me souviens de m'être fait répéter à d'innombrables reprises que l'une des fonctions essentielles du Ministère, en plus de définir les grandes orientations pour son réseau, est d'assurer l'évaluation de la mise en oeuvre de ces orientations et politiques, ainsi que de la performance du réseau. Comment a-t-on pu procéder à une réforme aussi drastique et brutale dans un réseau si vaste et si complexe, et ce, sans se prémunir d'outils pour surveiller l'avancement du projet, les résultats, les obstacles, les effets non prévus, les dérapages? C'est inconcevable. »

« Comme ex-directeur général d'établissements de SSS et ex-directeur des services aux personnes âgées, j'appuie la demande, car il est primordial que la population soit objectivement informée des effets de cette réforme afin que, le cas échéant, des mesures soient prises pour préserver un système public performant répondant aux besoins. »

« Une lecture neutre et objective de la situation actuelle dans le secteur SSS s'impose. L'insolence, l'amateurisme et le mépris du gouvernement libéral à l'égard du secteur SSS méritent une attention toute particulière. Je me suis retiré du réseau le 18 mars dernier, j'y étais chef en réadaptation dans un Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement (CRDITED). SVP, ne pas seulement regarder les statistiques des listes d'attente, mais surtout si les personnes nouvellement desservies le sont réellement et selon leurs vrais besoins. »

« C'est comme citoyen et comme médecin œuvrant dans le réseau de la santé que j'appuie la demande faite à la VG d'évaluer en profondeur la réforme Barrette. »

« Ce gouvernement n'a qu'un but " faire reculer le Québec " sur tous les plans, surtout de la Santé, de l'Éducation, de l'Environnement et de la langue française. C'est une arme de destruction massive de tous les acquis obtenus depuis la Révolution tranquille. Faute d'une tête dirigeante, de compétences et d'objectifs à court, moyen et long terme...c'est une catastrophe pour le Québec, les Québécois francophones, en particulier...une honte. »

« À titre d'ex-directeur général d'une régie régionale, j'appuie cette lettre. On ne peut laisser sans évaluation continue une transformation aussi radicale de notre système de santé et de services sociaux. Il en va de la santé et des services à la population, de la santé et de la motivation des personnels de ce secteur ainsi que de l'économie du Québec, des pertes d'emploi et de revenu qui y sont associées. »

« Je désire appuyer la lettre envoyée à la VG. Je suis une retraitée de la santé publique; j'ai travaillé particulièrement à la réalisation d'évaluations des programmes et des pratiques sociales et de santé publique. »

« La réforme amorcée doit être évaluée en cours d'implantation et non pas à la toute fin de l'opération. Il sera alors trop tard pour faire des réajustements si des problèmes se sont posés. Et la VG est la seule instance indépendante qui est encore en fonction. »

« De nombreuses recherches faites au cours des dernières années montrent clairement l'épuisement du personnel du réseau qui vit au quotidien les multiples réformes du MSSS. La réforme en cours donne un coup de massue non seulement au personnel, mais aux orientations du MSSS. L'approche biomédicale, la seule que semble connaître le ministre Barrette, nous fait retourner 40 ans en arrière. Tout dans cette réforme, tant la réforme des structures, l'organisation des services et du travail, la multidisciplinarité, est mis au service d'une approche où le service médical domine l'organisation du réseau. Franchement, peut-on croire que cette réforme va diminuer les coûts du système? Oui la VG devrait s'inquiéter des impacts du sabotage auquel se livre le ministre. »

« Je suis étudiante de 2e année en travail social à l'UQO. Nous sommes aussi très inquiets de la situation actuelle dans le réseau de la santé, parce que l'attitude du ministre est un manquement à la démocratie, mais aussi parce qu'on se demande si notre profession et notre future carrière sont menacées. »

« Je donne mon appui à la demande faite à la VG. La façon de faire actuelle du ministre fait fi des pratiques québécoises en matière de ressources collectives, à savoir qu'elles doivent être construites, maintenues et améliorées à partir de débats démocratiques, de consultations et en association avec les personnes qui y travaillent. »

« Je soutiens sans retenue cette démarche auprès de la VG. Il en va de la survie du système de santé et de services sociaux qui a été bâti au cours des 40 dernières années grâce à la participation et la vigilance citoyenne qui se manifestaient entre autres au sein des comités d'usagers, des conseils d'administration des établissements, des associations d'établissements. La centralisation à outrance manifestée par le ministre actuel ne correspond absolument pas à la définition d'un système qui se veut "près du citoyen". Bien au contraire. »

On comprend mieux, après lecture, pourquoi le ministre s'attaque tant depuis le début de son règne à toutes les instances démocratiques du réseau et tente d'étouffer toute voix discordante : parce qu'il y en aurait trop!

Jacques Benoit,
Coordonnateur.

LE MINISTRE BARRETTE A ABOLI LE COMMISSAIRE À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE!



MAIS NOUS, IL NE NOUS ABOLIRA PAS!

SIGNONS LA LETTRE D'APPUI!...

<http://remedeauxcoupures.cssante.com/formulaire/>

<http://remedeauxcoupures.cssante.com/formulaire/>

NOTE :

La Banque mondiale est une organisation dont les actionnaires sont ses 188 pays membres, représentés en général par les ministres des Finances ou du Développement. En 1997, la Banque mondiale publiait un rapport sur le développement dans le monde intitulé "L'État dans un monde en mutation". Ce rapport rendait compte des transformations de l'État dans ses pays membres, des transformations qui allaient dans le sens d'ouvrir au marché les services publics, de libéraliser les marchés publics.

Le rapport faisait état des moyens utilisés pour ouvrir les services publics au marché. On peut regrouper ces moyens sous 6 stratégies: LE DÉFAUT DE RESSOURCES, LA DÉCENTRALISATION-RÉGIONALISATION, LA DÉRÈGLEMENTATION, LA TARIFICATION, LA COMMUNAUTARISATION ET LA PRIVATISATION.

L'action du gouvernement Couillard se rattache aussi à ces 6 stratégies. Le classement de la revue de presse qui suit veut rendre compte de cette réalité.

DÉFAUT DE RESSOURCES:

UN BUDGET À VENIR QUI INQUIÈTE DÉJÀ EN SANTÉ - À la veille de recevoir le prochain budget en santé pour le territoire lavallois, le Syndicat des infirmières, inhalothérapeutes et infirmières auxiliaires de Laval (SIIIAL-CSQ) et la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) constatent que la situation s'est détériorée, et non améliorée, depuis la réforme amorcée par le ministre Gaéтан Barrette...

DÉCENTRALISATION/RÉGIONALISATION :

PROJET OPTILAB: UNE QUARANTAINE DE TECHNOLOGISTES MÉDICAUX MENACÉS - Le député de Matane-Matapédia , Pascal Bérubé et Sylvain Lirette, répondant politique de l'APTS pour la région du Bas-Saint-Laurent, déplorent la centralisation des opérations de laboratoires médicaux vers Rimouski prévue dans le cadre du projet Optilab du ministère de la Santé et des Services sociaux prévue en 2017...

Loi 10 modifiant le système de Santé et de Services Sociaux (et ses effets)

RÉFORME DU RÉSEAU DE LA SANTÉ : DÉSORGANISATION OU RÉORGANISATION? - En arrivant à la barre du ministère de la Santé, Gaéтан Barrette avait promis une réforme majeure du système de santé au Québec. S'en sont suivis la loi sur la réforme du réseau de la santé et la loi sur la tâche des médecins. Et d'autres réformes sont à venir. Mais ces changements ont fait monter la grogne dans le milieu de la santé. Quel bilan peut-on faire de ces réformes à mi-parcours du mandat du gouvernement Couillard? Michel Lacombe fait le point avec ses invités...

LA SANTÉ ET LA NÉCESSITÉ DE LA DÉMOCRATIE - Le 16 avril dernier se tenait à Montréal le colloque de la revue À bâbord! sur les enjeux en santé. Trois tables rondes y traitaient des sujets suivants :...

UN MORATOIRE À LA RÉFORME BARRETTE S'IMPOSE - Depuis le dépôt du projet de loi 10 visant à modifier l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales, et son adoption le 6 février 2015, plusieurs organismes et intervenants du réseau remettent en question le bien-fondé de cette réforme et la vitesse de son implantation...

LA SANTÉ, TERRAIN DE JEU DU DOCTEUR BARRETTE - Comme un enfant à qui l'on a offert un nouveau jeu, le ministre Barrette s'est emparé des pièces et personnages pour modeler son nouveau système de santé à la carte. Ainsi, il allait réaliser son grand rêve, soit celui de jouer à une réorganisation complète des soins de santé en manipulant les organisations et les personnes à sa guise, comme des marionnettes de service...

SAINT-ALEXANDRE: LES CITOYENS VEULENT SE FAIRE SOIGNER CHEZ EUX - Les citoyens de Saint-Alexandre doivent se déplacer environ 20 kilomètres pour voir un médecin. Jugeant que c'est trop, la municipalité a déposé un projet de soins de proximité auprès du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre (CISSMC)...

PLUS DE 30 M\$ DE TRAVAUX À FAIRE DANS LES STATIONNEMENTS DU CISS-CA - Étaler la hausse des frais de stationnement sur trois ans pour calmer la grogne des usagers, des syndicats, et des médecins aura toutefois des conséquences pour le Centre intégré de santé et services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISS-CA). L'organisation ne pourra réaliser aussi rapidement que prévu les quelque 30 M\$ de travaux à faire à moyen terme pour l'ensemble du territoire...

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE: IL Y A TOUJOURS PLACE À AMÉLIORATION SELON LE CISS - Un sondage interne mené par l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux (AGESSS) auprès du personnel du CISSS de la Gaspésie révèle que plusieurs cadres vivent du stress et une surcharge de travail depuis la réforme du système. La haute direction a tenu à réagir sur les faits saillants qui ont été soulevés...

RÉFORME BARRETTE: 120 POSTES EN MOINS DEPUIS UN AN DANS LA RÉGION - Un an après l'entrée en vigueur de la loi 10, réformant le système de santé, les différents syndicats représentant les infirmiers, infirmières et inhalothérapeutes de la région tracent un bilan extrêmement sombre de la réforme Barrette, qui a notamment entraîné l'abolition des agences de santé et donné naissance aux CIUSSS un peu partout au Québec...

CLAUDE CASTONGUAY RÉCLAME UNE PAUSE DANS LA RÉFORME BARRETTE - Il faut une pause dans le «chambardement» du système de santé qui crée «énormément de problèmes», réclame le père de l'assurance maladie, Claude Castonguay...

LES BÂTIMENTS EN SANTÉ DANS LANAUDIÈRE SONT PLUS VÉTUSTES AU NORD - Le ministère de la Santé publiait, le mois dernier, les résultats d'inspections de bâtiments du réseau. Dans la région, l'indice de vétusté des CHSLD n'est toujours pas connu. Selon le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière (CISSSL), plusieurs établissements du territoire devront être mis aux normes prochainement, surtout dans les villages situés au nord...

DÉRÈGLEMENTATION :

VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL: GÉRER À L'AVEUGLETTE - Chaque rapport du vérificateur général recèle son lot d'horreurs, et celui rendu public mardi par Michael Ferguson n'y échappe pas. Les lacunes mises en lumière ont toutefois un point en commun. Dans tous les cas, le problème trouve sa source en tout ou en partie dans un manque de données ou la présence de données inutilisables ou simplement inutilisées...

LA COUR SUPRÊME CONFIRME L'IMMUNITÉ DE LA BANQUE MONDIALE - La Banque mondiale jouit d'une immunité en vertu du droit international et n'aura donc pas à fournir ses éléments d'enquête à un tribunal canadien dans une cause de corruption impliquant des employés de SNC-Lavalin, a tranché la Cour suprême du Canada...

Nouvelle gestion publique (NGP) :

LE PERSONNEL DES CENTRES D'APPEL DE L'ÉTAT MIS SOUS PRESSION: LE SFPQ RAPPORTE QUE LES EMPLOYÉS DOIVENT LIMITER LA DURÉE DES APPELS - Selon un rapport du Syndicat de la fonction publique (SFPQ), le personnel des centres d'appel du gouvernement subissent des pressions indues pour réduire la durée des appels et limiter au strict minimum l'information donnée au citoyen. Des informations démenties par le gouvernement...

PL 56 sur la transparence en matière de lobbyisme :

LOI SUR LA TRANSPARENCE ET L'ÉTHIQUE EN MATIÈRE DE LOBBYISME : LA CONFIANCE DE LA POPULATION

ENVERS LE GOUVERNEMENT EST LIÉE AU RETRAIT DU PROJET DE LOI 56 - Une délégation du Groupe des organisations opposées à l'assujettissement de tous les OSBL à la loi sur le lobbyisme demande à la ministre responsable de l'Accès à l'information et de la Réforme des institutions démocratiques, Rita Lc de Santis, de retirer le projet de loi 56. Le 22 avril, la délégation lui a présenté les effets démocratiques néfastes, et hautement prévisibles, de l'assimilation de tous les OSBL à des lobbyistes, comme le propose le projet de loi. La délégation a invité la ministre à constater la force du consensus, qui ne pourra qu'être au cœur du rapport que le Commissaire au lobbyisme du Québec déposera bientôt...

TARIFICATION :

Frais accessoires :

QUÉBEC VEUT BANNIR LES FRAIS ACCESSOIRES - Québec veut finalement interdire tous les frais accessoires facturés aux patients, a appris La Presse. Il entend négocier avec les médecins pour que ces frais, qui servent à couvrir des coûts de fonctionnement des cabinets et des cliniques, soient compris dans leur rémunération...

UNE SOLUTION À L'HORIZON DANS L'ÉPINEUX DOSSIER DES FRAIS ACCESSOIRES - Les Fédérations de médecins du Québec ne s'opposent pas à l'intention du ministre de la Santé Gaétan Barrette d'abolir les frais accessoires, dans la mesure où ces frais soient remboursés en partie par le gouvernement. Mais cela devra faire l'objet de négociations avec le ministère de la Santé et des Services sociaux...

ABOLITION DES FRAIS ACCESSOIRES: ME JEAN-PIERRE MÉNARD SCEPTIQUE - Le gouvernement Couillard veut finalement inclure les frais accessoires dans les enveloppes négociées avec les deux fédérations de médecins plutôt que refiler la facture aux patients, nous apprenait La Presse lundi matin. Hasard ou pas, la nouvelle est tombée quelques heures avant le dépôt d'un recours contre le gouvernement fédéral visant à le forcer à faire cesser la pratique des frais accessoires au Québec...

FRAIS ACCESSOIRES: ME JEAN-PIERRE MÉNARD ATTAQUE, LE DOCTEUR GAÉTAN BARRETTE RECULE - Mis sous pression par la Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ), le gouvernement provincial pourrait bien renoncer à demander aux patients de prendre en charge les frais accessoires...

FRAIS ACCESSOIRES - LE RÉSEAU FADOQ EXIGE UNE ACTION IMMÉDIATE ET CONCRÈTE POUR LES PATIENTS -

Deuxième volte-face aujourd'hui du ministre de la Santé du Québec à la suite du recours judiciaire déposé à la Cour fédérale hier par le procureur du Réseau FADOQ Me Jean-Pierre Ménard, Ad. E., avocat spécialisé dans la défense des droits des patients, pour forcer le gouvernement du Canada à faire cesser la pratique des frais accessoires. En effet, le ministre Barrette a annoncé qu'il souhaitait interdire les frais accessoires d'ici l'été dans le cadre de négociations avec les fédérations de médecins. Cette simple déclaration n'est cependant pas suffisante pour faire cesser la surfacturation actuelle des frais accessoires qui continuent à être payés par les patients du Québec...

LETTRÉ OUVERTE - OTTAWA DOIT ASSUMER SES RESPONSABILITÉS ET ARRÊTER LES FRAIS ACCESSOIRES !

Lettre ouverte du Réseau FADOQ: Notre alliance témoigne de la non-acceptation, de l'indignation et de la révolte qui émanent de la société civile concernant les frais accessoires en santé au Canada, et plus particulièrement au Québec, où ils ont force de loi. En effet, au Québec, c'est connu et dénoncé, un nombre élevé de patients payent plus de 500 \$ en frais d'anesthésie pour une coloscopie ou encore 80 \$ en gouttes ophtalmiques dans le traitement de la dégénérescence maculaire...

FRAIS ACCESSOIRES: LE RECOURS CONTRE LE FÉDÉRAL, «L'ARME ULTIME» - L'avocat des patients, Jean-Pierre Ménard, se dit prêt à aller jusqu'en Cour suprême pour faire respecter la Loi canadienne sur la santé...

FRAIS ACCESSOIRES: UN RECOURS JUDICIAIRE MALGRÉ LA VOLTE-FACE DE BARRETTE - Malgré la volte-face de Québec, l'avocat en droit de la santé Jean-Pierre Ménard ira de l'avant aujourd'hui avec le dépôt d'un recours judiciaire «?pour faire cesser la pratique illégale des frais accessoires?» facturés aux patients...

FRAIS ACCESSOIRES : L'OPPOSITION MONTE D'UN CRAN - La Coalition Solidarité Santé appuie le recours judiciaire intenté par le Réseau FADOQ et des patients contre le gouvernement du Canada pour faire cesser la pratique illégale des frais accessoires telle que tolérée et légalisée par le gouvernement du Québec...

L'AREQ APPUIE LE RECOURS JUDICIAIRE INTENTÉ PAR LE RÉSEAU FADOQ POUR EMPÊCHER LES FRAIS ACCESSOIRES EN SANTÉ - L'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ) appuie formellement le recours judiciaire intenté par le réseau FADOQ devant la cour fédérale pour faire appliquer la Loi canadienne sur la santé et empêcher la légalisation des frais accessoires au Québec...

MQRP POURSUIT LA LUTTE AUX FRAIS ACCESSOIRES - Médecins québécois pour le régime public (MQRP) soutient la démarche juridique de Me Ménard pour stopper les frais accessoires au Québec. Il est temps que le gouvernement du Québec applique la loi et intervienne pour que cessent les pratiques abusives exigeant des patients des frais pour des services médicalement requis...

QUÉBEC PRÊT À INCLURE LES FRAIS ACCESSOIRES DANS LA RÉMUNÉRATION DES MÉDECINS: DES PATIENTS INTENTERONT UNE ACTION EN JUSTICE CONTRE LE GOUVERNEMENT DU CANADA - À la veille du dépôt d'une poursuite importante, Québec semble prêt à effectuer un virage à 180 degrés dans le dossier des frais accessoires. Plutôt que de normaliser et d'encadrer les frais facturés aux patients par les médecins, le ministre Gaétan Barrette souhaite maintenant les inclure dans la rémunération médicale...

SANTÉ AVEC ALAIN VADEBONCOEUR : LES FRAIS ACCESSOIRES ILLÉGAUX...

LES DESSOUS DE LA POURSUITE CONTRE OTTAWA POUR INTERDIRE LES FRAIS ACCESSOIRES EN SANTÉ - La demande de l'influent avocat Jean-Pierre Ménard est délicate, puisqu'elle correspond dans les faits à exiger du gouvernement fédéral de couper une partie du financement de la santé au Québec...

VICTIME DE LA FACTURATION EN SANTÉ - Le 11 janvier 2016, j'ai été victime d'une tentative de fraude de la part de mon médecin de famille, en CLSC. Je demande au ministre Barette de mettre en place un service téléphonique d'information aux patients quant aux frais facturés, la légalité, et leurs recours...

LE COMITÉ DES USAGERS DES SOMMETS APPUIE LE RECOURS JUDICIAIRE DE LA FADOQ - Non à la facturation aux patients pour certains soins médicaux. Cette position, c'est celle du Comité des usagers Des Sommets qui s'insurge contre cette pratique, un déni inacceptable des valeurs et des principes en lien avec l'universalité, l'accessibilité et la gratuité des soins pour la population...

FRAIS ACCESSOIRES: PAS DE COMPENSATION POUR LES MÉDECINS, DIT BARRETTE - Les frais accessoires facturés aux patients seront abolis d'ici l'été et les médecins ne toucheront aucune compensation, affirme le ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette...

LE TOUT-INCLUS EN SANTÉ - Gaétan Barrette décidait l'an dernier de «normaliser» et d'encadrer les frais accessoires réclamés aux patients dans les cabinets de médecins, estimant que l'État n'avait pas les moyens d'assumer cette facture de 50 millions \$. Le ministre de la Santé voudrait maintenant interdire la facturation aux malades et inclure ces frais dans la rémunération des omnipraticiens et des spécialistes. Si ce n'est pas une tactique du ministre pour justifier un autre important rehaussement de la paye des «docteurs», c'est un heureux revirement...

BARRETTE LANCE UN ULTIMATUM AUX MÉDECINS - Gaétan Barrette confirme qu'il souhaite inclure les frais accessoires dans la rémunération des médecins. Cette question devra être réglée d'ici l'été, souhaite le ministre de la Santé...

BARRETTE VEUT RÉGLER LE PROBLÈME DES FRAIS ACCESSOIRES D'ICI L'ÉTÉ - Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, veut régler d'ici à cet été l'enjeu des frais accessoires facturés par les médecins aux patients. Il avait déjà annoncé en début de semaine qu'il voulait bannir les frais accessoires en exigeant que les médecins les absorbent dans la rémunération qui leur est consentie...

FRAIS ACCESSOIRES - LE RÉSEAU FADOQ EXIGE UNE ACTION IMMÉDIATE ET CONCRÈTE POUR LES PATIENTS - Deuxième volte-face aujourd'hui du ministre de la Santé du Québec à la suite du recours judiciaire déposé à la Cour fédérale hier par le procureur du Réseau FADOQ Me Jean-Pierre Ménard, Ad. E., avocat spécialisé dans la défense des droits des patients, pour forcer le gouvernement du Canada à faire cesser la pratique des frais accessoires. En effet, le ministre Barrette a annoncé qu'il souhaitait interdire les frais accessoires d'ici l'été dans le cadre de négociations avec les fédérations de médecins. Cette simple déclaration n'est cependant pas suffisante pour faire cesser la surfacturation actuelle des frais accessoires qui continuent à être payés par les patients du Québec...

Rémunération des médecins :

MÉDECINS SPÉCIALISTES: UN REVENU MOYEN NET DE 420 000 \$ - Le revenu moyen net des médecins spécialistes du Québec a été de 420 000 \$ en 2015-2016, et leurs frais annuels de cabinet ont été de 30 000 \$ en moyenne, révèlent des données publiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec dans le cadre de l'étude des crédits...

QUAND ON SE COMPARE, ON S'AMBITIONNE - Le Québec et l'Ontario viennent de révéler les plus importantes rémunérations facturées par des médecins au système public en 2015. Dans les deux cas, des spécialistes trônent au sommet du palmarès. Le record est de 2,4 millions de dollars ici, de 6,6 millions chez nos voisins. Un embarras pour la profession ? La sagesse populaire voudrait le croire, mais dans les faits, la divulgation des hauts salaires mène souvent à une surenchère...

PRIVATISATION :

QUEL IMPACT POUR LES USAGERS ? COUPURES ET TRANSFERTS AU CLSC DES PAYS-D'EN-HAUT - La réforme majeure du système de santé annoncée par le ministre Gaétan Barrette s'est récemment traduite par des annonces de coupures et de transferts d'employés des CLSC vers les Groupe de médecine familiale (GMF). Dans les Pays-d'en-Haut, l'inquiétude est palpable tant du côté des employés que du côté des usagers...

EXPLOSION DES PLACES EN GARDERIES PRIVÉES, SELON L'IRIS - Le nombre de places en garderies privées a connu une augmentation de 1042% depuis 2007, selon l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). Le think tank de gauche estime que les gouvernements libéraux ont «saboté» le réseau public de CPE...

Supercliniques :

LES SUPERCLINIQUES ET LA «BOBOLOGIE» - Les supercliniques programmées par le ministre de la Santé sont qualifiées de cliniques de «bobologie» par Damien Contandriopoulos, chercheur à la Faculté des sciences infirmières de l'Université de Montréal. Quand on se compare, on s'ambitionne...

Résistance et riposte :

CAMPAGNE DE SOUTIEN ENVERS LES CLSC: ENVIRON 345 TRAVAILLEURS SOCIAUX ET 240 AUTRES PROFESSIONNELS SERONT ENVOYÉS EN GMF - Environ 345 travailleurs sociaux seront transférés vers les groupes de médecine de famille (GMF), selon les chiffres obtenus par Le Devoir auprès des établissements de santé. Pour ce qui est des autres professionnels comme les physiothérapeutes ou les nutritionnistes, ce sont environ 240 personnes qui seraient transférées...

UNE TRAVAILLEUSE SOCIALE MILITE POUR LA SURVIE DES CLSC- CES SERVICES SONT INDISPENSABLES POUR LES CITOYENS VULNÉRABLES, SELON MANON GALLICHAND - Une travailleuse sociale en CLSC lance un cri du cœur au ministre Barrette afin qu'il préserve ces services de proximité qu'elle considère comme indispensables pour de nombreux citoyens vulnérables...

LES SYNDICATS RÉGIONAUX MANIFESTENT À JOLIETTE - Les différents syndicats de Lanaudière et quelques représentants d'organismes communautaires ont manifesté dans les rues de Joliette, le vendredi 29 avril sur l'heure du dîner, pour se rendre devant les bureaux de la firme de génie-conseil Roche. Cette manifestation se tenait à l'occasion de la Journée internationale des travailleurs, qui se déroule chaque année le 1er mai...

Environnement :

L'AVENIR AUX TRAVAILLEURS - Entre rentabilité et certification environnementale - Nicolas Mainville est biologiste et responsable de la campagne Forêt pour Greenpeace au Québec. André Tremblay est quant à lui président du Conseil de l'industrie forestière du Québec. Ils expriment leur point de vue quant au débat entourant l'exploitation de cette ressource inestimable pour la région...

Conditions de vie (et de travail):

PRENDRE SON TRAVAIL À CŒUR - C'est le vieux principe du verre à moitié plein ou à moitié vide. Les gens travaillent bien sûr pour gagner de l'argent et subvenir aux besoins de la famille. Mais est-ce une raison pour ne pas prendre son boulot à cœur? Peut-on à la fois être rémunéré pour son travail et aimer beaucoup ce que l'on fait? Si ce n'est pas le cas, on risque de trouver le temps long et d'être constamment à la recherche d'un nouvel emploi. À titre d'exemple, il suffit de penser aux personnes qui travaillent dans le domaine de la santé pour constater que si le cœur n'y était pas, il serait impossible pour elles d'offrir à la fois les soins et l'empathie que leurs responsabilités requièrent pour mener à bien leurs tâches...

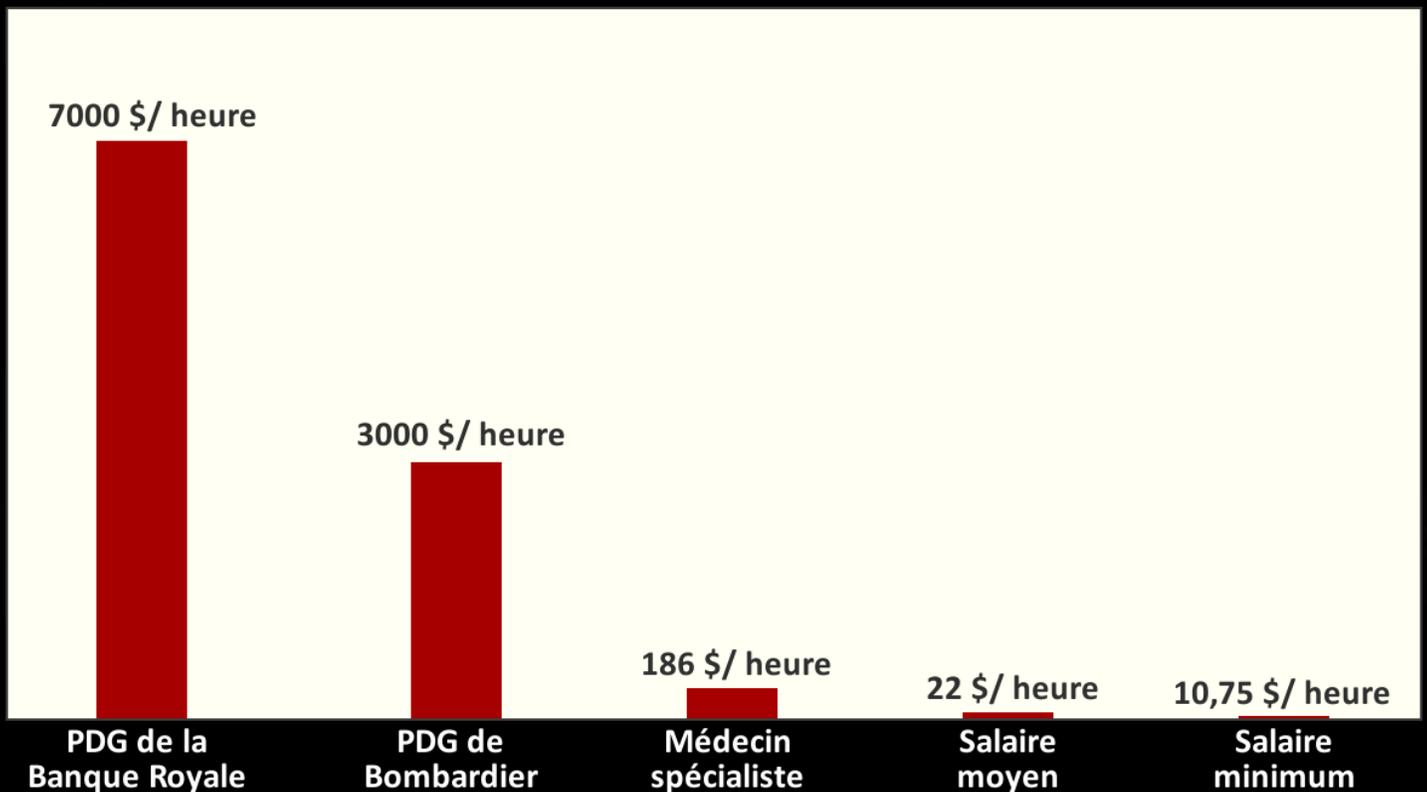
QUE LES TRAVAILLEURS PAUVRES SE TROUVENT UN COLOC! - Depuis deux ans maintenant, mon collègue Minh Nguyen et moi publions l'indice du salaire viable au Québec. En gros, on pose la question suivante : combien une personne qui travaille à temps plein doit gagner par heure pour couvrir ses besoins de base et se donner la marge de manœuvre financière nécessaire pour vivre convenablement?..

À QUI PROFITERAIT UNE HAUSSE DU SALAIRE MINIMUM? Salaire minimum La plus grande erreur que font les gens qui prétendent qu'une hausse du salaire minimum ne peut pas avoir d'impact important sur la pauvreté est de penser que cette hausse n'avantagerait que les personnes qui le touchent actuellement. Ils poursuivent en mentionnant que les personnes qui touchent le salaire minimum sont en majorité des jeunes et des étudiants qui vivent chez leurs parents (données canadiennes qui commencent à dater, mais qui sont sûrement encore pertinentes). Or, une hausse importante, comme celle qui le ferait passer à 15,00 \$, ne ferait pas augmenter seulement le salaire des personnes qui le touchent

actuellement, mais aussi celui des personnes qui gagnent entre le salaire minimum actuel et 15,00 \$ de l'heure ainsi que de la plupart de celles gagnant jusqu'à au moins 17,00 \$ de l'heure pour que leurs salaires puissent demeurer supérieurs au salaire minimum...

DAVID CAYLA : « DISTRIBUER UNE ALLOCATION UNIVERSELLE SANS TOUCHER AU MARCHÉ NE CHANGERA RIEN AUX RAPPORTS DE FORCE » - Le revenu de base s'invite actuellement dans tous les débats citoyens, à commencer par Nuit debout. Son idée : verser un revenu à chaque citoyen, de façon inconditionnelle et non liée au travail, et pour toute la vie. « Utopie révolutionnaire » pour les uns, « roue de secours du capitalisme » pour les autres, il crée des lignes de fracture dans plusieurs courants politiques, mais aussi des amitiés surprenantes. Jeunes écologistes et think-tanks libéraux, tous deux favorables au revenu de base, ne se démarquent que secondairement sur les modalités de sa mise en œuvre. David Cayla, maître de conférences en économie à l'université d'Angers et membre des économistes atterrés, apporte le regard d'un hétérodoxe sur les limites de cette idée en vogue...

LE SALAIRE MINIMUM EST TROP ÉLEVÉ !



Sources : 14M\$ pour le PDG de la Banque Royale, TVA nouvelles, 31 janv. 2014 - Bombardier: près de 23 millions pour les patrons, La Presse, 27 mars 2014 - Le revenu des spécialistes a bondi de 9 % en 2013, J de Mtl, 1 déc. 2015 - Le salaire moyen des Québécois augmente de 3,1%, Les Affaires, 22 déc. 2015 - Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

SFPQ: 40% DE LA FONCTION PUBLIQUE SERAIT À STATUT PRÉCAIRE - La croyance populaire veut que tous les employés de la fonction publique québécoise aient de bons emplois qui, de surcroît, sont garantis à vie, grâce à la permanence. Mais cette croyance est loin de la réalité et bon nombre de fonctionnaires québécois connaissent aussi la précarité d'emploi...

LA SITUATION DES NON-SYNDIQUÉS S'EFFRITE - Depuis le début du XIXe siècle, le mouvement syndical a fait beaucoup pour l'amélioration des conditions de vie des travailleurs québécois. Si, aujourd'hui, la population bénéficie de façon générale des avancées réalisées — notamment sur le plan de la rémunération et de l'équité —, la situation d'emploi d'un grand nombre de non-syndiqués est encore loin d'être enviable. État des lieux...

Santé mentale :

PENSER À NOTRE SANTÉ MENTALE - Quand on parle de santé et de sécurité au travail, on pense souvent à son aspect plus spectaculaire : lésions corporelles, accidents liés au monde de la construction ou dans des usines, etc. C'est certes un aspect très important à traiter, mais ce n'est pas le seul...

FEMMES ET ÉLECTROCHOC, C'EST QUESTIONNANT! VOUS DEVEZ AGIR! - Depuis plusieurs années, au Québec le Comité Pare-Chocs dénonce le fait qu'on utilise encore les électrochocs dans les hôpitaux du Québec. En lien avec cette lutte, nous demandons des réponses à ces questions...

SANTÉ MENTALE: TROP D'ATTENTE DANS LE RÉSEAU PUBLIC - Quelque 75 % des problèmes de santé mentale se manifestent avant l'âge de 25 ans. Ils représentent la première cause d'hospitalisation chez les jeunes de 14 à 25 ans. Dans cette perspective, à l'occasion de la Semaine nationale de la santé mentale, l'Ordre des psychologues du Québec plaide pour l'importance d'agir auprès des enfants et des adolescents afin de prévenir et traiter leurs problèmes de santé mentale...

HOMMAGE AUX ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUI ŒUVRENT EN SANTÉ MENTALE - C'est la semaine nationale de la santé mentale; des activités de sensibilisation se dérouleront à la grandeur du Québec pour démystifier ce qu'est la santé mentale et sensibiliser la population à l'importance de prendre soin de sa santé mentale autant que de sa santé physique. De notre côté, nous souhaitons profiter de cette semaine pour rendre hommage aux organismes communautaires autonomes qui sont souvent méconnus mais qui font un travail exceptionnel pour améliorer la qualité de vie de milliers de personnes ayant un problème de santé mentale...

Organisation des soins et services :

OPÉRATIONS ANNULÉES : «LA PREMIÈRE RÈGLE D'ÉTHIQUE DANS UN HÔPITAL EST DE RESPECTER UN RENDEZ-VOUS» - PAUL G. BRUNET - Béatrice Gia, mère d'une fille adolescente dont l'opération a été reportée deux fois, Paul G. Brunet, président du Conseil pour la protection des malades, Jean-Marie Larochelle, avocat de la partie requérante dans le recours collectif, ainsi que Jean-Luc Tremblay, ancien gestionnaire d'hôpitaux, discutent de la problématique des opérations annulées dans nombreux des centres hospitaliers du Québec...

AIDE À MOURIR : DES SÉNATEURS PRÉFÈRENT AUCUNE LOI PLUTÔT QU'UNE MAUVAISE LOI - Des sénateurs lancent un avertissement au gouvernement libéral : une absence de loi sur l'aide médicale à mourir est préférable à une loi boiteuse...

GESTION DE MATÉRIEL EN SANTÉ: DES PERTES DE TEMPS QUI COÛTENT CHER - Chercher des pansements. Attendre de se faire livrer des seringues. Manquer de culottes d'incontinence. Le personnel soignant des établissements de santé du Québec consacre jusqu'à 10 % de son temps de travail à la gestion du matériel. Deux chercheurs de HEC Montréal s'intéressent à la question et tentent de trouver des solutions pour améliorer les processus d'achat et la gestion des stocks dans les établissements de santé du Québec, qui achètent chaque année pour 5 milliards en produits...

POUR MIEUX S'ORIENTER DANS LE LABYRINTHE DE LA SANTÉ - Avec un slogan qui dit tout : « Le Savoir, c'est le pouvoir. Reprenez le pouvoir sur votre santé! », le Forum santé Lanaudière lance son premier forum et invite les Lanaudois à interagir et poser directement des questions sur des sujets d'actualité aux professionnels de la santé qui seront sur place le samedi 4 juin, de 10h à 16 h, au Complexe sportif Gilles-Tremblay de Repentigny...

SABSA: MESSAGES D'APPUI AU BUREAU DU MINISTRE BARRETTE - Le cabinet du ministre Barrette a reçu moins d'une centaine de coups de fil et de courriels, mercredi, à la suite de l'appel à l'action lancé par un groupe infirmier en appui à la clinique SABSA...

SABSA, UN MODÈLE EXEMPLAIRE - Le Geneva Health Forum (GHF) est un prestigieux forum international favorisant le dialogue nord-sud sur une variété de sujets liés à la santé. Se tenant tous les deux ans dans la ville éponyme de Suisse, il ne s'agit pas d'une rencontre portant sur...

UN APPEL À LA RAISON - Monsieur Barrette, Parce que nous sommes une organisation qui croit foncièrement que le système de santé se porterait mieux si nous permettions aux infirmières du Québec de jouer pleinement leur rôle, nous avons aidé en 2014 à la mise en place d'une clinique sans médecin à Québec...

LES INFIRMIÈRES CRAIGNENT LES ERREURS DE MÉDICATION - De plus en plus d'infirmières en ont ras le bol des conditions dans lesquelles elles doivent effectuer leur travail...

ÉTUDE DE MCE CONSEILS - LA PRATIQUE SAGE-FEMME PEUT FAIRE ÉCONOMISER DES MILLIONS - À l'occasion de la Journée internationale de la sage-femme, la et le Regroupement Les Sages-femmes du Québec (RSFQ) ont rendu publics les résultats d'une étude comparative des coûts relatifs à un accouchement avec sages-femmes en maison de naissance et d'un accouchement par des médecins à l'hôpital. Commandée depuis un certain temps, cette étude conduite par la firme MCE Conseils vient réfuter les propos tenus dans un reportage de la radio de Québec FM93 voulant qu'il coûte beaucoup plus cher d'accoucher avec une sage-femme qu'avec un médecin. « En comparant le coût d'un accouchement en milieu hospitalier par des médecins à un accouchement avec sage-femme en maison de naissance ou à domicile, on constate qu'accoucher avec un médecin coûte au minimum 25 % plus cher, souligne la présidente du RSFQ, Claudia Faille. Nous avons enfin la démonstration chiffrée de ce que nous affirmons depuis de nombreuses années! »...

LES EMPLOYÉS À L'ORIGINE D'UN RÉAMÉNAGEMENT AU CLSC DE SAINT-GEORGES - Le Centre intégré de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches (CISSS-CA) a mis de l'avant les recommandations de son personnel afin d'optimiser les soins prodigués au CLSC de Saint-Georges. Une salle de traitement sera réaménagée au cours des prochaines semaines afin de mieux desservir la population...

Services sociaux :

HOMMES EN DIFFICULTÉ : INTERRUPTION DES SERVICES EN GASPÉSIE - Les temps sont difficiles pour les hommes en difficulté avec l'interruption des services de Convergence, un service d'aide spécialisé pour les hommes, à Chandler et Saint-Omer. « C'est un peu de triste tout ça », explique Jean-Jacques Élie, directeur de cette ressource...

Communautaire :

MAISON SAINT-CHARLES: DEUX AUTRES ORGANISMES DEVRONT QUITTER - C'est avec stupéfaction que deux autres organismes de la Maison Saint-Charles viennent d'apprendre qu'ils devront, eux aussi, quitter en juin 2017 les locaux qu'ils occupent dans l'école Charles-Lemoyne de la Commission scolaire de Montréal...

DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES HÉBERGÉS PAR LA CSDM DOIVENT SE TROUVER UN AUTRE TOIT - La Commission scolaire de Montréal (CSDM) manque cruellement d'espace pour aménager de nouvelles classes, ce qui la force à

reprendre des locaux occupés par des organismes communautaires. Au moins huit organismes de Pointes-Saint-Charles et de Rosemont ont reçu un avis en ce sens de la CSDM...

Hébergement :

CHSLD, DESTINATION ULTIME? PAS NÉCESSAIREMENT : LOGEMENTS ET SOINS AUX AÎNÉS - Le système de santé québécois veut permettre aux personnes âgées de rester chez eux le plus longtemps possible. Un placement en CHSLD peut donc devenir un choix de vie et non une nécessité...

Médicaments :

PÉNURIE D'UN ANTIBIOTIQUE CONTRE LA SYPHILIS - Une pénurie d'antibiotiques contre la syphilis force l'Agence de la santé publique du Canada à diffuser un avis pour que les stocks soient utilisés à bon escient. La pénurie pourrait s'étirer jusqu'en juillet, estime l'agence fédérale...

Fiscalité, évitement / évasion fiscale, paradis fiscaux :

PANAMA PAPERS : RBC VA REMETTRE LA LISTE DE SES CLIENTS AU FISC - La Banque Royale du Canada (RBC) va remettre à l'Agence du revenu du Canada les dossiers de ses clients qui ont employé des sociétés extraterritoriales créées par Mossack Fonseca, le cabinet d'avocat panaméen au coeur du scandale des Panama Papers...

LES MULTINATIONALES PRÉFÈRENT LE LUXEMBOURG ET LES PAYS-BAS - Les entreprises multinationales ont investi 221 milliards de dollars en 2015 dans des pays à faible fiscalité, principalement au Luxembourg et aux Pays-Bas, selon un rapport publié mardi par la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement), une agence de l'ONU basée à Genève...

Libre-échange :

LIBRE-ÉCHANGE ÉTATS-UNIS-UE: UN SECRET MAL GARDÉ - Le Canada espère que la publication de pans entiers du TTIP par Greenpeace ne nuira pas à son propre accord avec l'Europe...

LE PTP ET LA SUPRÉMATIE DES INTÉRÊTS PRIVÉS - Le plus dérangeant et le plus inquiétant dans les traités de libre-échange qui sont présentement négociés, c'est que les compagnies transnationales, si elles se sentent lésées par des législations gouvernementales, ont le droit de poursuivre en justice les gouvernements qu'elles accusent de nuire à leurs intérêts...

Aussi :

- [Articles de l'IRIS pour la semaine se terminant le 05/06/2016](#)
- [RIOCM : Les annonces de la semaine - 5 mai](#)

<http://www.cssante.com/sites/www.cssante.com/files/arretez.png>

DR BARRETTE, DR COUILLARD,



ARRÊTEZ!



UN SYSTÈME PUBLIC DE SANTÉ: NOTRE MEILLEURE ASSURANCE!

Vous voulez lutter contre la privatisation de notre système public de santé?

Soutenez financièrement la Coalition solidarité santé.

Envoyez votre contribution à Coalition Solidarité Santé,
1601 De Lorimier, boîte postale 45, Montréal, Qc, H2K 4M5
(Téléphone : 514-442-0577).

Tout montant est bienvenu.

Nous n'émettons pas de reçus de charité, mais de solidarité!

Merci d'avance!...